



## PROCÈS VERBAL Commission Territoriale de Discipline Samedi 04 novembre 2023 – QUIMPER

Réunion en présentielle à la Maison des Sports de QUIMPER – 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 2900 QUIMPER.

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Aurélie GEBEL

Membres : Pauline BELLAT – Loïc BELLEC - Justine GAC - Yves LE MENN – Alexandra LE NY DA LAGE– Joël VOYE.

**Dossier 19A04 :**

*Retrait : Loïc BELLEC*

Match : +16M PRENATIONAL

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Action de jeu jugée dangereuse

Sanction : 3 dates de suspension dont 2 avec sursis, 12 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 120€

**Dossier 19A13 :**

*Retrait : Jacques MORIZUR - Alexandra LE NY DA LAGE - Loïc BELLEC*

Match : +16F NATIONALE 3

Concerné : Officiel responsable

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Attitude incorrecte et contestations répétées des décisions d'arbitrage avec circonstances aggravantes.

Sanction : 4 dates de suspension dont 2 avec sursis, 12 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 180€

**Dossier 19A14 :**

*Retrait : Pauline BELLAT – Joël VOYE*

Match : +16M EXCELLENCE REGION

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes - Atteinte à la considération de l'arbitre avec circonstances aggravantes

Sanction : 6 dates de suspension dont 3 avec sursis, 6 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 270€

**Dossier 19A19 :**

Match : U18F Territorial

Concerné : Président

Club : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte à l'éthique du sport - Négligence administrative

Sanction : 3 dates de suspension dont 3 avec sursis, 12 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 900€

**Dossier 19A24 :**

Match : +16F EXCELLENCE REGIONALE

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes - Coup.

Sanction : 6 dates de suspension dont 3 avec sursis, 12 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 270€

**Dossier 19A28 :**

Match : +16F EXCELLENCE REGIONALE

Concerné : Joueur

Club : Club B

Sanction : Relaxe

**Dossier 19A30 :**

Retrait : Jacques MORIZUR – Joël VOYE- Loïc BELLEC

Match : +16F NATIONALE 3

Concerné : Joueur

Club : Club B

Sanction : Relaxe

Fin de la séance : 13h00

Jacques MORIZUR  
Président de la Commission Territoriale de Discipline



**HBZH** 

